

## **COMPTE-RENDU N°04 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 AVRIL 2021**

L'an deux mille vingt-et-un, le 12 Avril à 17h30.

Le Conseil communautaire dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à huis clos, au foyer municipal de Montpon, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul LOTTERIE, Président.

Date de convocation le 02 Avril 2021.

**ETAIENT PRESENTS:** MM. M.Mme /G.PIEDFERT.L.VERGNAUD.S. COUSTILLAS (Arrivé à 17h35).M-PILET.M.COUSTILLAS.S.QUIVIGER.J-P.LOTTERIE.R.ROUILLER.S-GOULARD-MASSE.V.LECONTE.N-JAVERZACMARIGHETTO.G-AUXERRE.RIGOULET.M-VERT.F-SALAT.L-LAGOUBIE.J-BONNEFOND.DUHARD.G-ELIZABETH.B-CABIROL.V-CAMPANERUTTO. J.JALARIN.

**VOTE PAR PROCURATION:** MM. M.Mme/ J.GAMBRO Procuration à J-JALARIN. C.POUPARD Procuration à L.VERGNAUD- G.HAERRIG Procuration à N-JAVERZAC MARIGHETTO. A.WILLIAMS Procuration à R.ROUILLER.J-LROUSSEAU Procuration à J-BONNEFOND.DUHARD. F-PARROT Procuration à G.ELIZABETH. D-LECONTE Procuration à V-CAMPANERUTTO.

**ETAIENT EXCUSES /ABSENTS :** MM./J.GAMBRO.C-POUPARD.J-C.CHAUSSADE. G.HAERRIG A.WILLIAMS. J-LROUSSEAU.F-PARROT. D-.LECONTE.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Mme Geneviève AUXERRE-RIGOULET

### **Nombre des membres :**

- En exercice: 28

- Présents :19

- Votants: 27

**-Désignation de Mme Geneviève Auxerre-Rigoulet comme secrétaire de séance.**

**-Approbation par le conseil communautaire du Compte-rendu du Conseil communautaire du 15 Mars 2021.**

**-Approbation par le conseil communautaire du Compte-rendu du Conseil communautaire du 24 Mars 2021.**

### **Observations :**

M. Salat indique ne pas avoir reçu dans les temps les documents budgétaires via Wetransfer et demande de penser à un autre système d'envoi.

M. Elizabeth : On s'achemine vers un compte financier unique

## APPROBATION DES COMPTES DE GESTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES 2020

### • COMPTE DE GESTION 2020 DU BUDGET PRINCIPAL

Le conseil communautaire,

-après s'être fait présenter le budget unique de **l'exercice 2020** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

-après s'être assuré que le receveur a repris dans ces écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans ces écritures,

-statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du **01/01/2020 au 31/12/2020**, y compris la journée complémentaire ;

-statuant sur l'exécution du budget de **l'exercice 2020** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes,

-statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

**DECLARE** que le compte de gestion dressé, pour **l'exercice 2020**, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

### • COMPTE DE GESTION 2020 DU BUDGET ANNEXE DU CENTRE DE LOISIRS DE MONTPON

Le conseil communautaire,

-après s'être fait présenter le budget unique de **l'exercice 2020** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

-après s'être assuré que le receveur a repris dans ces écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de

paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans ces écritures,

-statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du **01/01/2020 au 31/12/2020**, y compris la journée complémentaire ;

-statuant sur l'exécution du budget de **l'exercice 2020** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes,

-statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

**DECLARE** que le compte de gestion dressé, pour **l'exercice 2020**, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

- **COMPTE DE GESTION 2020 DU BUDGET ANNEXE DU CENTRE DE LOISIRS DE MOULIN NEUF**

Le conseil communautaire,

-après s'être fait présenter le budget unique de **l'exercice 2020** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

-après s'être assuré que le receveur a repris dans ces écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans ces écritures,

-statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du **01/01/2020 au 31/12/2020**, y compris la journée complémentaire ;

-statuant sur l'exécution du budget de **l'exercice 2020** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes,

-statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

**DECLARE** que le compte de gestion dressé, pour **l'exercice 2020**, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

- **COMPTE DE GESTION 2020 BUDGET ANNEXE « AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE »**

Le conseil communautaire,

-après s'être fait présenter le budget unique de **l'exercice 2020** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

-après s'être assuré que le receveur a repris dans ces écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans ces écritures,

-statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du **01/01/2020 au 31/12/2020**, y compris la journée complémentaire ;

-statuant sur l'exécution du budget de **l'exercice 2020** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes,

-statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

**DECLARE** que le compte de gestion dressé, pour **l'exercice 2020**, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

- **COMPTE DE GESTION 2020 DU BUDGET ANNEXE REGIE TRANSPORT SCOLAIRE**

Le conseil communautaire,

-après s'être fait présenter le budget unique de **l'exercice 2020** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

-après s'être assuré que le receveur a repris dans ces écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans ces écritures,

-statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du **01/01/2020 au 31/12/2020**, y compris la journée complémentaire ;

-statuant sur l'exécution du budget de **l'exercice 2020** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes,

-statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

**DECLARE** que le compte de gestion dressé, pour **l'exercice 2020**, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

- **COMPTE DE GESTION 2020 DU BUDGET ANNEXE DU MULTIPLE RURAL ST BARTHELEMY**

Le conseil communautaire,

-après s'être fait présenter le budget unique de **l'exercice 2020** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

-après s'être assuré que le receveur a repris dans ces écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans ces écritures,

-statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du **01/01/2020 au 31/12/2020**, y compris la journée complémentaire ;

-statuant sur l'exécution du budget de **l'exercice 2020** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes,

-statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

**DECLARE** que le compte de gestion dressé, pour **l'exercice 2020**, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

- **COMPTE DE GESTION 2020 DU BUDGET ANNEXE DU SPANC**

Le conseil communautaire,

-après s'être fait présenter le budget unique de **l'exercice 2020** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

-après s'être assuré que le receveur a repris dans ces écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de

paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans ces écritures,

-statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du **01/01/2020 au 31/12/2020**, y compris la journée complémentaire ;

-statuant sur l'exécution du budget de **l'exercice 2020** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes,

-statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

**DECLARE** que le compte de gestion dressé, pour **l'exercice 2020**, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

• **COMPTE DE GESTION 2020 DU BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT ST BARTHELEMY**

**Observations :**

-Mme Cabirol : On arrive à une somme faramineuse. Je tiens à le rappeler aux nouvelles oreilles.

-M. Vergnaud : il s'agit d'un compte de stock.

-M. Lotterie : seule conséquence sur la trésorerie/Pas sur le budget.

Le conseil communautaire,

-après s'être fait présenter le budget unique de **l'exercice 2020** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

-après s'être assuré que le receveur a repris dans ces écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans ces écritures,

-statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du **01/01/2020 au 31/12/2020**, y compris la journée complémentaire ;

-statuant sur l'exécution du budget de **l'exercice 2020** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes,

-statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

**DECLARE** que le compte de gestion dressé, pour **l'exercice 2020**, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

- **COMPTE DE GESTION 2020 DU BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT LE CHATEAU**

Le conseil communautaire,

-après s'être fait présenter le budget unique de **l'exercice 2020** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

-après s'être assuré que le receveur a repris dans ces écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans ces écritures,

-statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du **01/01/2020 au 31/12/2020**, y compris la journée complémentaire ;

-statuant sur l'exécution du budget de **l'exercice 2020** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes,

-statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

**DECLARE** que le compte de gestion dressé, pour **l'exercice 2020**, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

- **COMPTE DE GESTION 2020 DU BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITES**

Le conseil communautaire,

-après s'être fait présenter le budget unique de **l'exercice 2020** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

-après s'être assuré que le receveur a repris dans ces écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans ces écritures,

-statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du **01/01/2020 au 31/12/2020**, y compris la journée complémentaire ;

-statuant sur l'exécution du budget de **l'exercice 2020** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes,

-statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

**DECLARE** que le compte de gestion dressé, pour **l'exercice 2020**, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

• **COMPTE DE GESTION 2020 DU BUDGET ANNEXE ATELIER DE LA REUSSITE**

Le conseil communautaire,

-après s'être fait présenter le budget unique de **l'exercice 2020** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

-après s'être assuré que le receveur a repris dans ces écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans ces écritures,

-statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du **01/01/2020 au 31/12/2020**, y compris la journée complémentaire ;

-statuant sur l'exécution du budget de **l'exercice 2020** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes,

-statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

**DECLARE** que le compte de gestion dressé, pour **l'exercice 2020**, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**COMPTE DE GESTION 2020 DU BUDGET ANNEXE CRECHE DE MONTPON-MENESTEROL**

Le conseil communautaire,

-après s'être fait présenter le budget unique de **l'exercice 2020** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

-après s'être assuré que le receveur a repris dans ces écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans ces écritures,

-statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du **01/01/2020 au 31/12/2020**, y compris la journée complémentaire ;

-statuant sur l'exécution du budget de **l'exercice 2020** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes,

-statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

**DECLARE** que le compte de gestion dressé, pour l'**exercice 2020**, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré :

Approuve les comptes de gestion du budget principal et les budgets annexes 2020.

**Délibération adoptée par 23 voix Pour /0 Contre/4 Abstention.**

**Nombre des membres :**

- En exercice: 28
- Présents :19
- Votants: 26

**APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS DU BUDGET PRINCIPAL ET  
DES BUDGETS ANNEXES 2020**

(Il est à noter que le Président quittera la séance et ne prendra pas part au vote pour cette délibération.)

Le conseil communautaire réuni sous la Présidence de M.Lionel VERGNAUD, fonction de vice-président des Finances, délibérant sur les comptes administratifs de l'exercice 2020 dressés par Monsieur Jean-Paul LOTTERIE, Président, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1/ **Lui donne** acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

• **COMPTE ADMINISTRATIF 2020 DU BUDGET PRINCIPAL**

	Dépenses	Recettes	Résultats de l'exercice	Résultats antérieurs 2019	Résultat total
<b>F</b>	7 954 587,99	8 333 354,08	378 766,09	153 721,80	532 487,89
<b>I</b>	2 638 736,42	2 847 928,51	209 192,09	- 503 244,15	- 294 052,06
					<b>238 435,83</b>
<b>Restes à réaliser 2020</b>					
<b>D</b>		474 589,43			
<b>R</b>		468 346,94			
<b>T</b>	-	<b>6 242,49</b>		<b>RESULTATS 2020</b>	<b>232 193,34</b>

• **COMPTE ADMINISTRATIF 2020 DU BUDGET ANNEXE DU CENTRE DE LOISIRS DE MONTPON**

	Dépenses	Recettes	Résultats de l'exercice	Résultats antérieurs 2019	Résultat total
<b>F</b>	291 730,07	327 288,15	35 558,08	6 326,68	41 884,76
<b>I</b>	43 037,08	69 963,62	26 926,54	- 35 276,43	- 8 349,89
					<b>33 534,87</b>
<b>Restes à réaliser 2020</b>					
<b>D</b>		22 432,74			
<b>R</b>		6 094,00			
<b>T</b>	-	<b>16 338,74</b>		<b>RESULTATS 2020</b>	<b>17 196,13</b>

- **COMPTE ADMINISTRATIF 2020 DU BUDGET ANNEXE DU CENTRE DE LOISIRS DE MOULIN NEUF**

	Dépenses	Recettes	Résultats de l'exercice	Résultats antérieurs 2019	Résultats total
<b>F</b>	118 005,97	116 810,03	- 1 195,94	4 032,91	2 836,97
<b>I</b>	-	332,00	332,00	2 068,18	2 400,18
					<b>5 237,15</b>
<b>Restes à réaliser 2020</b>					
D	/				
R		-			
<b>T</b>		-		<b>RESULTATS 2020</b>	<b>5 237,15</b>

- **COMPTE ADMINISTRATIF 2020 BUDGET ANNEXE « AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE »**

	Dépenses	Recettes	Résultats de l'exercice	Résultats antérieurs 2019	Résultat total
<b>F</b>	60 661,85	101 807,19	41 145,34	3 162,22	44 307,56
<b>I</b>	42 627,01	75 229,36	32 602,35	- 29 758,56	2 843,79
					<b>47 151,35</b>
<b>Restes à réaliser 2020</b>					
D		28 450,80			
R		1 533,00			
<b>T</b>	-	<b>26 917,80</b>		<b>RESULTATS 2020</b>	<b>20 233,55</b>

• **COMPTE ADMINISTRATIF 2020 DU BUDGET ANNEXE REGIE TRANSPORT SCOLAIRE**

	Dépenses	Recettes	Résultats de l'exercice	Résultats antérieurs 2019	Résultats total
F	64 401,28	60 066,86	- 4 334,42	12 402,27	8 067,85
I	18 425,78	29 898,72	11 472,94	36 669,45	48 142,39
					<b>56 210,24</b>
<b>Restes à réaliser 2020</b>					
D	/				
R	/				
T		-		<b>RESULTATS 2020</b>	<b>56 210,24</b>

• **COMPTE ADMINISTRATIF 2020 DU BUDGET ANNEXE DU MULTIPLE RURAL ST BARTHELEMY**

	Dépenses	Recettes	Résultats de l'exercice	Résultats antérieurs 2019	Résultats total
F	19 539,39	24 412,73	4 873,34	2 821,69	7 695,03
I	20 439,93	19 958,77	- 481,16	- 4 209,66	- 4 690,82
					<b>3 004,21</b>
<b>Restes à réaliser 2020</b>					
D	-				
R	-				
T		-		<b>RESULTATS 2020</b>	<b>3 004,21</b>

**Observations :**

-M. Piedfert : Comment ça se fait que l'on soit déficitaire car normalement il n'y a pas de déficit ?

**COMPTE ADMINISTRATIF 2020 DU BUDGET ANNEXE DU SPANC**

	Dépenses	Recettes	Résultats de l'exercice	Résultats antérieurs 2019	Résultats total
F	696,00	97,33	- 598,67	31 045,68	30 447,01
I	-	-	-	5 625,69	5 625,69
					<b>36 072,70</b>
<b>Restes à réaliser 2020</b>					
D	/				
R	/				
T		-		<b>RESULTATS 2020</b>	<b>36 072,70</b>

• **COMPTE ADMINISTRATIF 2020 DU BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT ST BARTHELEMY**

	Dépenses	Recettes	Résultats de l'exercice	Résultats antérieurs 2019	Résultats total
F	323 002,75	323 002,75	-		-
I	323 002,75	323 002,75	-	- 323 002,75	- 323 002,75
					<b>- 323 002,75</b>
<b>Restes à réaliser 2020</b>					
D	/				
R	/				
T		-		<b>RESULTATS 2020</b>	<b>- 323 002,75</b>



- **COMPTE ADMINISTRATIF 2020 DU BUDGET ANNEXE « ATELIER DE LA REUSSITE »**

	Dépenses	Recettes	Résultats de l'exercice	Résultats antérieurs 2019	Résultat total
F	19 214,53	45 699,56	26 485,03	4 462,59	30 947,62
I	38 781,35	38 918,61	137,26	- 21 446,97	- 21 309,71
					<b>9 637,91</b>
<b>Restes à réaliser 2020</b>					
D					
R					
T		-		<b>RESULTATS 2020</b>	<b>9 637,91</b>

- **COMPTE ADMINISTRATIF 2020 DU BUDGET ANNEXE « CRECHE DE MONTPON MENESTEROL »**

**Observations :**

M. S. Coustillas : Quid du résultat exceptionnel de 86000€ ?

	Dépenses	Recettes	Résultats de l'exercice	Résultats antérieurs 2019	Résultat total
F	286 880,81	315 878,03	28 997,22	-	28 997,22
I	-	2 670,40	2 670,40	-	2 670,40
					<b>31 667,62</b>
<b>Restes à réaliser 2020</b>					
D					
R					
T		-		<b>RESULTATS 2020</b>	<b>31 667,62</b>

2 / **Constate**, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat

d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3/ **Reconnait** la sincérité des restes à réaliser,

4/ **Arrête** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

Approuve les comptes administratifs du budget principal et des budgets annexes 2020

**Délibération adoptée par 22 voix Pour /0 Contre/4 Abstention.**

**Nombre des membres :**

- En exercice: 28

- Présents :19

- Votants: 27

**PROJET D'AFFECTATION DES RESULTATS DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES 2020**

**BUDGET PRINCIPAL**

Le Compte Administratif 2020 présente :

	Dépenses	Recettes	Résultats de l'exercice	Résultats antérieurs 2019	Résultat total
<b>F</b>	7 954 587,99	8 333 354,08	378 766,09	153 721,80	532 487,89
<b>I</b>	2 638 736,42	2 847 928,51	209 192,09	- 503 244,15	- 294 052,06
					<b>238 435,83</b>
<b>Restes à réaliser 2020</b>					
<b>D</b>		474 589,43			
<b>R</b>		468 346,94			
<b>T</b>		<b>6 242,49</b>		<b>RESULTATS 2020</b>	<b>232 193,34</b>

Le conseil communautaire, après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 du **Budget Principal Isle Double Landais**,

**DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

<b>AFFECTATION DES RÉSULTATS 2020</b>		
Besoin de Financement de la Section d'Investissement		300 294,55
Solde de la Section de Fonctionnement		532 487,89
Affectation	DI 001	294 052,06
	RI 1068	300 294,55
	RF 002	232 193,34

## CENTRE DE LOISIRS DE MONTPON

Le Compte Administratif 2020 présente :

	Dépenses	Recettes	Résultats de l'exercice	Résultats antérieurs 2019	Résultat total
<b>F</b>	291 730,07	327 288,15	35 558,08	6 326,68	41 884,76
<b>I</b>	43 037,08	69 963,62	26 926,54	- 35 276,43	- 8 349,89
					<b>33 534,87</b>
<b>Restes à réaliser 2020</b>					
D	22 432,74				
R	6 094,00				
<b>T</b>	-	<b>16 338,74</b>		<b>RESULTATS 2020</b>	<b>17 196,13</b>

Le conseil communautaire, après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 du **Budget Annexe du Centre de loisirs de Montpon**,

**DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

<b>AFFECTATION DES RÉSULTATS 2020</b>		
Besoin de Financement de la Section d'Investissement		24 688,63
Solde de la Section de Fonctionnement		41 884,76
Affectation	DI 001	8 349,89
	RI 1068	24 688,63
	RF 002	17 196,13

## CENTRE DE LOISIRS DE MOULIN NEUF

Le Compte Administratif 2020 présente :

	Dépenses	Recettes	Résultats de l'exercice	Résultats antérieurs 2019	Résultats total
<b>F</b>	118 005,97	116 810,03	- 1 195,94	4 032,91	2 836,97
<b>I</b>	-	332,00	332,00	2 068,18	2 400,18
					<b>5 237,15</b>
<b>Restes à réaliser 2020</b>					
<b>D</b>					
<b>R</b>		-			
<b>T</b>		-		<b>RESULTATS 2020</b>	<b>5 237,15</b>

Le conseil communautaire, après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 du **Budget Annexe du Centre de loisirs de Moulin Neuf**,

**DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

<b>AFFECTATION DES RÉSULTATS 2020</b>		
Besoin de Financement de la Section d'Investissement		
Solde de la Section de Fonctionnement		2 836,97
Affectation	RI 001	2 400,18
	RI 1068	
	RF 002	2 836,97

# AAGV

Le Compte Administratif 2020 présente :

	Dépenses	Recettes	Résultats de l'exercice	Résultats antérieurs 2019	Résultat total
F	60 661,85	101 807,19	41 145,34	3 162,22	44 307,56
I	42 627,01	75 229,36	32 602,35	- 29 758,56	2 843,79
					<b>47 151,35</b>
<b>Restes à réaliser 2020</b>					
D		28 450,80			
R		1 533,00			
T	-	<b>26 917,80</b>		<b>RESULTATS 2020</b>	<b>20 233,55</b>

Le conseil communautaire, après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 du **Budget Annexe de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage**,

**DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

<b>AFFECTATION DES RÉSULTATS 2020</b>		
Besoin de Financement de la Section d'Investissement		24 074,01
Solde de la Section de Fonctionnement		44 307,56
Affectation	RI 001	2 843,79
	RI 1068	24 074,01
	RF 002	20 233,55